FORMEZVOO

VOTRE RÉUSSITE, NOTRE PRIORITÉ

FORMATION PROFESSIONNELLE

MONTAGE, DÉMONTAGE ET UTILISATION DES ÉCHAFAUDAGES DE PIED (R408)

3 journées · 21 heures · Présentiel

DURÉE	EFFECTIF	FORMAT
3 journées *21 heures*	**Jusqu'à 12 participants** *maximum*	**Présentiel**

Programme pédagogique détaillé

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Intitulé	Montage, Démontage et Utilisation des Échafaudages de Pied (R408)
Durée	3 journées - 21 heures
Effectif	Jusqu'à 12 participants
Modalités	Présentiel
Public visé	Monteurs, utilisateurs, chefs d'équipe, artisans, agents de maintenance et tout professionnel du bâtiment/industrie amené à travailler sur échafaudages.
Prérequis	Avoir au moins 18 ans, être apte médicalement au travail en hauteur (certificat de médecine du travail), maîtriser la langue française (lecture et écriture).

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de :

- *Identifier les risques liés au travail en hauteur et appliquer les mesures de prévention appropriées.*
- *Connaître et appliquer la réglementation relative aux échafaudages de pied (Code du travail, R408).*
- *Choisir, contrôler et entretenir les Équipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur.*
- *Vérifier le matériel, préparer le site et implanter un échafaudage selon la notice du fabricant.*
- *Assurer le montage et le démontage en sécurité d'un échafaudage de pied fixe.*
- *Effectuer l'examen d'adéquation et les vérifications réglementaires (journalières et avant mise en service).*
- *Utiliser l'échafaudage en respectant les consignes de charges, d'accès et d'amarrage*

PROGRAMME DÉTAILLÉ

JOUR 1 — **Réglementation, Prévention des risques et Montage théorique (7 heures)**

MODULE 1 - CADRE RÉGLEMENTAIRE & PRÉVENTION (3H30)

Cadre Réglementaire & Prévention (3H30)

- Les enjeux de la sécurité lors des travaux en hauteur et la responsabilité des acteurs.
- Cadre réglementaire : Code du travail, Décret du 1er septembre 2004 et Recommandation CNAM R408.
- Les différents types d'échafaudages (de pied, roulants, suspendus) et leurs structures.
- Sensibilisation aux risques : chutes de personnes, chutes d'objets, effondrement, risque électrique, intempéries.

MODULE 2 - ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION & NOTICE FABRICANT (3H30)

- Les EPI spécifiques au travail en hauteur : harnais, anticouplage, tirant d'air, longe, casques, ancrages.
- Inspection pré-utilisation des EPI et règles d'entretien.
- Lecture et décodage de la notice technique du fabricant d'échafaudage.
- Analyse de la répartition des charges, appuis au sol et calcul des descentes de charges simples.

JOUR 2 — **Pratique de Montage et Démontage sur Plateau Technique (7 heures)**

MODULE 1 - IMPLANTATION & DÉBUT DE MONTAGES (3H30)

- Balisage et sécurisation de la zone de travail au sol.
- Examen visuel des éléments constitutifs de l'échafaudage (montants, moises, diagonales, planchers, garde-corps).
- Implantation et réglage des vérins de niveau en tenant compte de la nature du sol.
- Montage de la première travée et vérification de la verticalité et de l'équarrissage.

MODULE 2 - ÉLÉVATION, AMARRAGES & PROTECTIONS (3H30)

- Pose des garde-corps de sécurité de niveau supérieur (MDS - Montage à Sécurité Intégrée).
- Mise en place des planchers de travail, des trappes d'accès et des plinthes de sécurité.
- Techniques d'ancrage et d'amarrage à la structure porteuse selon les préconisations du fabricant.
- Mise en pratique du démontage méthodique et du stockage ordonné des éléments.

JOUR 3 — **Pratique de Montage et Démontage sur Plateau Technique Vérifications, Exploitation et Évaluation des Compétences (7 heures)**

MODULE 1 - CONTRÔLES & VÉRIFICATIONS RÉGLEMENTAIRES (3H30)

- Réalisation de l'examen d'adéquation de l'échafaudage vis-à-vis des travaux à effectuer.
- Contrôle de l'état de conservation et vérification du montage (points d'ancrage, stabilité).
- Rédaction du procès-verbal de réception / panneau de signalisation d'autorisation d'accès.
- Mise en situation de règles de bonne utilisation par les opérateurs (maintien de la propreté, surcharge).

MODULE 2 - ÉVALUATIONS & BILAN DE FORMATION (3H30)

- Évaluation théorique sous forme de QCM individuel (45 minutes).
- Évaluation pratique individuelle sur le plateau technique (montage/démontage d'un sous-ensemble sécurisé, inspection et restitution orale).
- Correction collective, débriefing personnalisé et questionnaire de satisfaction.
- Remise des attestations de fin de formation.

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

La formation alterne des phases d'apports théoriques et des phases de mise en pratique intensive sur plateau technique :

- **Méthodes expositives et participatives :** diaporamas interactifs, vidéos explicatives, études de cas réels d'accidents.
- **Moyens techniques :** salle de cours équipée d'un vidéoprojecteur, d'un tableau blanc et de la documentation technique.
- **Plateau technique dédié :** matériel d'échafaudage de pied conforme aux normes NF EN 12810 / 12811, structures d'ancrage réelles.
- **Équipements de protection fournis ou vérifiés sur place :** harnais de sécurité individuels, casques avec jugulaire, longe de maintien.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Afin de garantir le développement effectif des compétences, l'évaluation s'articule autour de trois temps cardinaux :

Évaluation Diagnostique :

- En début de formation(Positionnement initial / oral)
- Adapter le rythme et mesurer le niveau préalable des participants.

Évaluation Formative :

- Tout au long des 3 jours(Mises en situation pratiques)
- Ajuster les apprentissages et corriger les gestes techniques en temps réel.

Évaluation Sommative :

- En fin de session (Jour 3)(QCM théorique + Épreuve pratique)
- Délivrer l'Attestation de Compétences 'Montage & Utilisation des Échafaudages.

Dispositif d'Accompagnement et Référent Handicap

• Référent Handicap dédié : Un interlocuteur privilégié est disponible pour étudier toute demande spécifique dès la phase d'inscription.
• Étude de la faisabilité : Pour le travail en hauteur, une analyse conjointe de la compatibilité du handicap avec la sécurité sur le plateau pratique est menée.
• Aménagements pédagogiques : Adaptation des supports (gros caractères, formats audio/numériques), octroi de temps supplémentaire lors des évaluations écrites.
• Accessibilité des locaux : Les salles d'enseignement théorique et les sanitaires sont conformes aux normes ERP (Établissement Recevant du Public) et accessibles aux PMR.
• Partenariats spécialisés : Mobilisation de l'AGEFIPH, du FIPHFP ou du Cap Emploi si des aides compensatoires complexes ou des équipements spécifiques sont requis.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Trois moyens simples pour vous inscrire à cette formation :

